L'Alverne
Grand-Auverné
décembre 2018

Bulletin municipal n° 84

SOMMAIRE

Edito **3**

Principales délibérations du Conseil Municipal ..... **4 à 11**

Infos Mairie ..... **12 à 14**
Projets réalisés ou en cours de réalisation ..... 12 à 13
Nouveaux arrivants - inscriptions sur les listes électorales - recensement JDC - Appel aux civismes - faire de l'histoire avec les archives communales - vitrine commerce 14

Infos Communauté de Communes Châteaubriant - Derval ..... **15 à 17**
Réunion publique sur la mobilité - plan climat air énergie
Défi famille à énergie positive 15
Un dispositif d'aides pour le commerce et l'artisanat - offre de bourse aux jeunes pour le financement de leur projet 16
Location de vélo électrique - Ouest go ! Pour le covoiturage 17

Vie municipale **18**
Repas des aînés, Accueil périscolaire, Cantine municipale

Vie associative ..... **19 à 25**
UNC, La Société Communale de Chasse 19
L'Amicale de Chasse des Messières - L'Art Floral 20
L'Association des Jeunes Alvernes 21
L'Association l'Ardoise du Grand-Bourg - L'espoir au bout du chemin 22
L'Union Sportive Alverne 23
Pétanque Loisirs Alverne - RAP 24
Office Intercommunal des Sports 25

Vie culturelle **26**
Office culturel de l'ex-canton de Moisdon

Vie scolaire ..... **27 à 28**
École Notre Dame des Anges 27
OGEC de l'École Notre Dame des Anges 28

Infos pratiques ..... **29 à 31**
Clic, Instance de coordination de gérontologie 29
Téléassistance, Vie santé Libre 30
ASSIEL - Mission Locale Nord Atlantique 31

État-Civil **32**

Adresses utiles - correspondants presse **33**

Liste des artisans commerçants **34**

Calendrier des manifestations 2019 ..... **35**

Conception - Réalisation : Mairie LE GRAND AUVERNE Tél. 02 40 07 52 12
Directeur de la Publication : Sébastien CROSSOUARD, Maire
Responsable de la commission information : Stéphanie HUNEAU
Dépôt légal : Décembre 2018

Chers Alvernes,

C'est toujours un plaisir de vous présenter le bulletin municipal et par la même occasion tous mes vœux pour 2019.

En couverture nous avons choisi une photo de la rue Bernard du Treuil, dont les travaux viennent de s'achever. Désormais cette rue est un espace partagé piétons, deux roues et voitures et donc limitée à 20 km/h. Le réseau eau pluviale a été entièrement refait à neuf, la chaussée nivelée ainsi que le parking puis l'ensemble paré d'un enrobé. La conduite d'eau potable, propriété du syndicat d'eau, n'a elle, pas été renouvelée, malgré nos remarques sur son état à plusieurs reprises, le syndicat a fait le choix de la conserver tel quel. Un mois après la réception des travaux une fuite est apparue au niveau de cette conduite. La réparation est à la charge du syndicat mais reste de l'argent public, qui, dans le climat social actuel reste bien précieux…

La découverte d'un puits, très ancien, lors de ces travaux, à l'extrémité de la rue, côté rond point nous a rappelé que ce n'est pas par hasard si cette place porte le nom de « Place de la Fontaine ». En début d'année nous allons nous pencher sur son nouvel aménagement en rapport avec l'eau.

Dans les travaux réalisés en 2018 on peut aussi noter le curage et reprofilage de 10 km de chemin, la clôture en palis devant L'Asphodèle (au passage un grand merci aux adjoints qui l'ont réalisée), la viabilisation de la rue Tartifume et le changement des toilettes du terrain des sports et de la place Saint-Henri afin de les rendre accessibles aux personnes à mobilités réduites. Je liste tous ces travaux pour que chacun prenne conscience de l'investissement important financé intégralement par le budget communal, donc en quelques sortes vos impôts. Depuis, nous avons constaté à plusieurs reprises des dégradations sur ces réalisations. Je vous demande donc de respecter les installations publiques et en cas d'incivilités dont vous seriez témoins merci de prévenir au plus vite la mairie.

Les deux projets éoliens font couler beaucoup d'encre, je profite de ces lignes pour clarifier les choses. Il s'agit bien de projets d'entreprises privées sur des terrains privés. Avant le début des études le conseil municipal a été saisi pour avis, voté à l'unanimité. Mais la décision revient au préfet qui s'appuie sur l'analyse par différents services préfectoraux du dossier de demande déposé par les développeurs éoliens et sur les conclusions du commissaire enquêteur. Ces enquêtes publiques devraient se dérouler en 2019. J'y invite les Alvernes à venir s'exprimer à cette occasion. Il est aussi indispensable dans ces débats que chacun respecte l'avis des autres.

En 2019, nous allons lancer l'étude d'extension du lotissement de la Censive en parallèle de la réhabilitation de la longère par l'association Une Famille Un Toit, poursuivre le programme de réfection des chemins communaux et de sécurisation des entrées de bourg et démarrer la révision du PLU. Un programme donc bien chargé pour cette dernière année de mandat.

Merci aux associations communales, toujours aussi dynamiques, avec une mention spéciale à notre association des anciens combattants avec qui nous avons pris plaisir à organiser la commémoration du centenaire de l'armistice lors de laquelle ont été associés les élèves de l'école Notre Dame des Anges et sa directrice, Mme Lemonnier ainsi que la chorale Alvern'aria. Soyez en tous vivement remerciés.

Bienvenue aux nouveaux habitants de la commune que j'invite particulièrement à la cérémonie des vœux le 13 janvier pour venir échanger avec nous.

Pour terminer j'ai une pensée pour les personnes souffrantes et les familles qui ont perdu un proche, qu'elles soient assurées de mon soutien.

Je remercie la commission communication pour la préparation de ce bulletin et l'ensemble de l'équipe municipale et le personnel communal pour leurs implications.

Ils se joignent à moi pour vous souhaiter une très bonne année 2019, que la santé, le bonheur et la réussite vous sourient ainsi qu'à vos familles.

Sébastien CROSSOUARD, Maire

INVITATION AUX VŒUX DE LA MUNICIPALITE

La Municipalité est heureuse de convier l'ensemble des Alvernes à la cérémonie des vœux qui se déroulera le

Dimanche 13 janvier 2019 à 11 heures

à la salle L'Asphodèle

SÉANCE DU 16 JUILLET 2018

AVIS SUR LE PROJET ÉOLIEN DU CROSSAIS (MOISDON LA RIVIÈRE, ERBRAY ET PETIT AUVERNÉ)

Par courrier du 24 mai 2018 pour affichage, la commune a reçu un arrêté préfectoral prescrivant l'ouverture d'une enquête publique du jeudi 14 juin au lundi 16 juillet 2018, portant sur la demande d'autorisation d'exploiter un parc éolien sur le territoire des communes de Moisdon la Rivière, Erbray et Petit Auverné, présentée par « IEL exploitation 52 ».

Conformément aux dispositions de l'article 6 de cet arrêté, le conseil municipal du Grand Auverné est appelé à émettre un avis sur cette demande d'autorisation d'exploiter un parc éolien composé de quatre aérogénérateurs et de deux postes de livraison répartis sur le territoire des communes de Moisdon la Rivière, Erbray et Petit Auverné dans le même axe et en continuité du Parc éolien des Coteaux situé en limite nord de la commune du Petit Auverné.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal donne un avis favorable par 11 voix pour,
(M le maire n'a pas pris part au vote).

UTILISATION DE LA SALLE DU FOOTBALL : RÈGLEMENT, CONVENTION, TARIF

Afin de mettre à disposition la salle attenante aux vestiaires de football dans les meilleures conditions, M le Maire propose de modifier le règlement d'utilisation mis en place en décembre 2012 pour y apporter les modifications suivantes :

- la salle est réservée au club de football les dimanches de matchs,
- pour les autres dates, la location est réservée aux habitants de la commune,
- la salle ne peut en aucun cas être réservée par et pour des mineurs,
- une attestation d'assurance responsabilité civile spécifique à la location est à produire pour chaque occupation,
- la réservation est à effectuer en mairie et toujours conditionnée à la signature d'une convention, au dépôt de garantie de 150 € pour dommages éventuels, 50 € en cas de ménage insuffisant et à un versement qu'il est proposé de fixer à 40 € par location.
- les associations Alvernes disposant déjà de deux gratuités par an salle l'Asphodèle, peuvent également réserver la salle de foot gratuitement, sous réserve de la signature d'une convention et de remise des chèques de garantie.
- la salle et le matériel de nettoyage mis à disposition doivent être rendus en parfait état sous réserve de l'encaissement des chèques de garantie.

Après avoir entendu ce qui précède, le Conseil municipal décide à l'unanimité :

- d'approuver règlement, convention et tarifs pour les mises à disposition de la salle du foot, tels que décrits ci-dessus et annexé à la présente délibération,

TOILETTES PUBLIQUES

M le maire rappelle que par délibération du :
19 février 2018 le devis EPRB de la Chapelle Glain a été retenu pour « fourniture et pose des sanitaires »,
26 mars 2018, le devis de Jérome JARET de Casson a été retenu pour la réalisation des « menuiseries extérieures ».
Cependant le devis complémentaire pour « charpente et couverture » FA COUVERTURE s'élevant à 5 079 €, l'intérêt de dissocier les travaux, tel que prévu en février devient discutable.
Une demande complémentaire a donc été formulée auprès de la société SOLFAB construction modulaires de HÉRIC qui propose un modulaire de 9,85 m² pour 8 616 € TTC tout compris et une option en moins-value de 2 340 € TTC pour les sanitaires.

Considérant l'accord de Jérôme JARET pour annuler l'engagement signé par la mairie suite à la délibération 18 03 03 du 26 mars 2018, qui peut être rapportée,
Considérant la moins value proposée par SOLFAB, l'engagement pris avec EPRB et les délais d'interventions

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide à l'unanimité :

- de rapporter la délibération 18-03-03 en accord avec Jérôme JARET, pour annuler l'engagement pris pour réalisation de menuiseries extérieures.

- de retenir SOLFAB construction modulaires de Héric pour un modulaire de 9,85 m² pour 6 276 € TTC (8 616 € - 2 340 € pour les sanitaires en option moins-value).

- de donner mandat à M le maire pour la signature de tous les documents relatifs à ces travaux.

DERNIÈRES DÉCISIONS

Espace Artisanal Ardoisières :
travaux de tranchée/pose gaine PTT par PECOT St Julien de V. payés 801,48€ TTC**,**
signature d'un devis ATELIER MODULO de 4 252,80 € TTC pour fourniture et pose d'une porte pour le local du milieu, (devis EMCG pour 4 282,19 € TTC rejeté).

Salle l'Asphodèle, compte-tenu de l'essai concluant réalisé début juin, signature d'un devis AGYPRO Châteaubriant pour nettoyage du sol de juillet 2018 à juin 2019, à raison d'un passage par trimestre à 162 € TTC l'unité.

Division de parcelles (projet achat consorts Cruaut), signature d'un devis AIR & GÉO de Châteaubriant pour 1 058,40€ TTC.

Enduits superficiels à la Censive (estimatif 14 688€ TTC) : 5 entreprises sollicitées, 3 réponses dont une hors délais (SAUVAGER), proposition PIGEON 17 712 € TTC rejetée, proposition HERVE retenue pour 15 120 € TTC.

Travaux curage 9 km chemins : proposition HERVE 47 775 € TTC rejetée, proposition PECOT retenue pour 38 955 € TTC,

Participation de la commune de Riaillé pour moitié du coût des travaux de curage soit 3 153,50 € pour sur le chemin St Bernard, sollicitée par courrier du 2 juillet 2018.

Assainissement collectif : signature d'un devis VEOLIA pour fourniture et pose de 2 régulateurs de niveau pour les pompes de relevage.

Formation personnel : signature d'un devis SARL NORD 44 de 925 € afin d'inscrire M Patrick BIHAN au Permis BE nécessaire à la conduite du camion NISSAN avec la remorque pour les travaux de tonte des espaces verts.

Archives : les travaux d'archives confiés à M Quentin Christophe sont achevés depuis le 4 juillet dernier : M Quentin devrait proposer prochainement une conférence publique sur les archives communales du Grand Auverné : «ELEMENTS DE NOTRE HISTOIRE**».**
Signature d'un devis « suivi d'archives », pour 360 € pour 2 journées d'interventions complémentaires en 2019.

SÉANCE DU 17 SEPTEMBRE 2018

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES CHÂTEAUBRIANT-DERVAL SCHÉMA DE MUTUALISATION 2018/2020

Depuis la loi de réforme des collectivités territoriales de 2010, les collectivités doivent produire un rapport relatif aux mutualisations entre les services d'une communauté et ceux de ses communes membres. Ce rapport comprend notamment un schéma de mutualisation à mettre en œuvre pendant le mandat.

Document élaboré par la commission « mutualisation et service communs », ce projet de schéma de mutualisation 2018/2020 fait suite au schéma de 2015 pour tenir compte de la nouvelle intercommunalité Châteaubriant-Derval.

Une démarche de concertation a permis de bâtir ce projet dont les axes retenus ont fait l'objet d'un large consensus tant auprès des agents des collectivités que des élus.

Les 7 actions de mutualisations inscrites sont :

1 le soutien aux communes sur l'ex-mission ATESAT,
2 les groupements de commandes,
3 l'organisation de formations pour les agents,
4 la coordination d'actions collectives et mise en réseau,
5 la création d'outils informatiques partagés,
6 l'appui technique de cadres administratifs aux élus, dans le cadre de leurs mandats municipaux,
7 les prestations de services entre les communes ou entre communes et intercommunalité.

Chaque commune reste libre de participer ou non à une action inscrite dans ce schéma.

L'adoption de ce projet de schéma est soumise à l'assemblée préalablement à l'adoption définitive du conseil communautaire avant la fin de l'année 2018.

Après avoir entendu ce qui précède, le conseil municipal adopte le projet de schéma de mutualisation 2018/2020 à l'unanimité.

DEMANDE DE CRÉATION DE COMMISSION EXTRA-MUNICIPALE «PROBLÉMATIQUES EN LIEN AVEC LE SCHÉMA RÉGIONAL CLIMAT AIR ET ENERGIE»

M le maire informe qu'une copie d'un courrier des habitants des hameaux de la Haluchère, la Roulière et les Huttes (villages à proximité de la zone du projet éolien) daté du 16 juillet 2018 adressé à VSB énergie nouvelle et ayant pour objet « réaction suite à la réunion d'information du 13 juillet 2018 » lui a été adressée.

Il donne lecture également de la réponse qu'il a rédigée le 2 août dernier pour préciser aux habitants de ces villages,

1) pourquoi le conseil municipal a donné un avis favorable le 12 mai 2014 à la poursuite d'études techniques et environnementales concernant le projet de parc éolien VSB sur la Commune,
2) que le conseil municipal n'est consulté que pour avis et que le dossier suit une procédure incluant une enquête publique préalable a une décision finale prise par la Préfecture.
3) que le choix la réunion publique du 13 juillet 2018, en particulier pour avoir le temps de faire passer l'information lors de la distribution du bulletin municipal début juillet n'était pas pertinent,
4) que la mairie n'est pas informée des ventes de propriétés hors agglomération et qu'elle n'a pas qualité pour informer les futurs acquéreurs d'un possible projet éolien à l'occasion du certificat d'urbanisme qu'elle délivre aux notaires.

Un nouveau courrier signé des habitants des hameaux de la Haluchère, la Roulière et les Huttes, daté du 23 août 2018, ayant pour objet « commentaires et réflexions suite à votre lettre du 2 août 2018 » et adressé à M le maire pour lui demander de « prendre ses responsabilités » est ensuite lu à l'assemblée, étant précisé qu'il est accompagné de 10 pages d'annexes :

Ce courrier demande notamment « *d'étudier la proposition des signataires de créer une commission extra municipale sur l'ensemble des problématiques abordées dans le Schéma Régional Climat et Energie ».*

Il interroge également sur : la *validité des délibérations* du *27 mars 2007*, *3 juin 2013* et *12 mai 2014,* soit pour des raisons d'évolutions réglementaires, soit pour des raisons liées à la présence d'élus qui pourraient être impliqués par un projet du fait de leurs liens avec des propriétaires de terrains concernés, lors de votes relatifs à la création de la zone « Naturel / Eolien » et à une autorisation d'étude sur le site potentiel d'implantation.

Enfin, il demande de « *rendre l'information parfaitement transparente et facile d'accès pour les habitants et nouveaux arrivants»*.

Concernant la validité des délibérations évoquées ci-dessus, M le maire n'a pas la compétence à rapporter ces actes.

Concernant la transparence des informations, la société VSB a proposé une réunion à tous les riverains du projet, jeudi 20 septembre à 19h30 Salle l'Asphodèle.

L'affichage réglementaire obligatoire est consultable dans les panneaux d'affichage à la mairie.
Les bulletins municipaux reprennent l'ensemble des décisions et projets sur la commune.
Le site internet http://grand-auverne.fr/ permet d'accéder à l'ensemble des informations.

Concernant la création d'une commission extra municipale sur la problématique *Schéma Régional Climat et Energie*, comme présenté dans le bilan d'activité 2017 de la CCCD, c'est au niveau intercommunal que la concertation a lieu avec le Plan Climat Air Energie Territorial 2018-2023 aussi il ne peut pas être créé de commission au niveau communal.

M le maire propose donc à l'assemblée qui l'accepte, de répondre aux signataires compte tenu de ces éléments.

DERNIÈRES DÉCISIONS

Parc Eolien de la Coutancière (WKN) : avis favorable sur la remise en état du site signé le 27 août 2018, ce document administratif établi en conformité avec la réglementation en vigueur est indispensable au dépôt du dossier en Préfecture.

Convention de participation prévoyance :

Par délibération en date du 11 décembre 2017, le conseil d'administration du centre de gestion de la fonction publique territoriale de Loire Atlantique a, conformément à l'article 25 de la loi 84-53 du 26 janvier 1984, décidé d'engager une consultation en vue de conclure une convention de participation avec un opérateur pour le risque prévoyance et pour le compte des collectivités et établissements publics lui ayant donné mandat (environ 210).
Suite à la diffusion de l'appel à concurrence cinq propositions ont été reçues et étudiées avec attention au regard des critères retenus : rapport garanties/taux, degré effectif de solidarité, maitrise financière du contrat, moyens pour les plus exposés, qualité de gestion du contrat.

Les membres du comité technique départemental ont émis un avis sur les offres présentées lors de leur réunion du 23 mai 2018.
Les membres du conseil d'administration ont, au cours de leur réunion du 04 juillet dernier, décidé d'attribuer l'offre au groupement formé par l'assureur A2VIP et le gestionnaire COLLECTEAM (choix identique à l'avis formulé par le comité technique départemental).

Il est rappelé que les collectivités peuvent, en application de l'article 22 bis de la loi n°83-634 du 13 juillet 1983, contribuer au financement des garanties de la protection sociale complémentaire auxquelles leurs agents adhèrent. La participation des personnes publiques est réservée aux contrats ou règlements garantissant la mise en œuvre de dispositifs de solidarité entre les bénéficiaires, actifs et retraités.

Les caractéristiques du contrat sont les suivantes

Risques garantis	Taux de cotisation	Niveau de garantie	Adhésion
Incapacité de travail	0.78%	95%	obligatoire
Invalidité permanente	0.35%	80%	
Décès	0.25%	100%	
Frais d'obsèques		1 PMSS	
total	1.38%		
Perte de retraite	0.10%	6 PMSS	facultative

- le contrat est conclu pour une période de 6 ans soit du 01/01/2019 au 31/12/2024
- le contrat est à adhésions facultatives
- les fonctionnaires et les agents contractuels de droit public ou de droit privé peuvent adhérer
- l'assiette de cotisation est celle retenue par l'employeur,
- pas de questionnaire médical pour : adhésion dans les 6 mois à compter de la date d'effet du contrat ou de recrutement
- questionnaire médical : si adhésion après les 6 mois de la date effective du contrat ou de recrutement

Avant de délibérer il convient de décider le montant de participation de la collectivité.

Considérant la participation accordée en 2013 soit 11,50 € net par mois, par agent, pour un temps complet.

Considérant l'avis émis par le comité technique Départemental le 23 mai dernier pour une participation de :

- Collège des représentants du personnels : 20 € brut,
- Collège des représentant des élus des collectivités : 13 € brut,

Sachant que l'avis du Comité technique Départemental doit être sollicité avant de délibérer, l'assemblée s'accorde sur la base à soumettre de 13 € brut de participation par agent.

Sablage du mur, parking derrière la boulangerie : la proposition MJP Bourrigault n'a pas été retenue (1476 € TTC) / factures d'intervention de l'ACPM 12h50 pour 232,13 € TTC, et Bleu-Blanc Châteaubriant compresseur et sable pour 463,01€ TTC.

Terrain de foot : main courante/facture GUNEHEUX de l'Hotellerie de Flée (49) pour 1613,26 € TTC.

Logement 8 rue des Rochers du Val : loué à compter du jeudi 20 septembre 2018. La réalisation d'une clôture pour séparer la « cour commune » est prévue afin de préserver l'intimité des locataires.

SÉANCE DU 15 OCTOBRE 2018

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES CHÂTEAUBRIANT-DERVAL :-MODIFICATION DES STATUTS

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité décide :

- d'adopter les statuts modifiés de la Communauté de Communes Châteaubriant-Derval ci-annexés,
- d'autoriser Monsieur le Maire ou l'Adjoint délégué à signer tous les documents nécessaires à la bonne exécution de la présente délibération.

PARC ÉOLIEN DE TRANS SUR ERDRE

Située dans le rayon d'affichage des 6 kilomètres prévu par la nomenclature, la commune du Grand Auverné a été informée de l'ouverture d'une enquête publique du mardi 18 septembre au vendredi 19 octobre 2018, portant sur la demande d'autorisation d'exploiter un parc éolien sur le territoire de la commune de Trans sur Erdre, présentée par la société « SARL du Parc Eolien de Trans-sur-Erdre ».
Conformément aux dispositions de l'article 6 de cet arrêté, le conseil municipal du Grand Auverné est appelé à émettre un avis dès l'ouverture de l'enquête, sur cette demande d'autorisation d'exploiter un parc éolien composé de trois aérogénérateurs et d'un poste de livraison sur le territoire de la commune de Trans-sur-Erdre.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal donne un avis favorable, par 10 voix pour et une abstention.

SÉANCE DU 19 NOVEMBRE 2018

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES CHÂTEAUBRIANT-DERVAL : COMPÉTENCE EAU ET ASSAINISSEMENT

Après en avoir délibéré, et constatant que la communauté de communes n'exerçait pas à la date de la publication de la loi n° 2018-702 du 3 août 2018, les compétences relatives à l'eau et à l'assainissement **le Conseil Municipal à l'unanimité décide** :

- de s'opposer au transfert des compétences eau et assainissement à la communauté de communes Châteaubriant-Derval au 1er janvier 2020,
- de maintenir l'exercice de la compétence assainissement non collectif par la communauté de communes parmi ses compétences facultatives.

SIAEP : MODIFICATION DES STATUTS DU SYNDICAT D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE POUR ADHÉSION DE LA COMMUNE DE CHÂTEAUBRIANT

il est proposé au Conseil municipal :
d'APPROUVER l'adhésion de la commune de Châteaubriant au SIAEP du Pays de la Mée à compter du 1er janvier 2019,
d'APPROUVER en conséquence la modification des statuts du SIAEP du Pays de la Mée joints à la présente délibération.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal donne un avis favorable, par 10 voix pour et une abstention.

ASSAINISSEMENT COLLECTIF : AVENANT N°1 À LA CONVENTION POUR LA SURVEILLANCE ET L'ENTRETIEN DU RÉSEAU.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité

- de donner mandat à M le maire pour la signature de cet avenant n° 1 pour la prolongation d'une année de la convention pour la surveillance et l'entretien du réseau d'eau usée confiée à VEOLIA EAU.

PRÉVOYANCE : ADHÉSION À LA CONVENTION DE PARTICIPATION PROPOSÉE PAR LE CENTRE DE GESTION

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal,

- décide de faire adhérer la commune à la convention de participation prévoyance proposée par le centre de gestion et dont l'assureur est A2VIP et le gestionnaire COLLECTEAM,
- dit que la cotisation de l'agent sera calculée sur le traitement de base + NBI + RIFSEEP,
- dit que la participation financière mensuelle par agent sera de 13 € bruts sachant que le comité technique a été sollicité pour avis le 5 novembre 2018 et est à nouveau consulté en comité technique complémentaire saisi le 15 octobre dernier.
- autorisent Monsieur le Maire à signer ladite convention

DERNIÈRES DÉCISIONS

- **DIA parcelles ZD 112 et 113 rue de la Corne du Cerf** : la commune qui a reçu le pétitionnaire, renonce à son droit de préemption.

- **Délégué à la protection des données** : accord auprès de la CCCD pour une solution mutualisée externalisée de délégué. C'est la société SMA NETAGIS déjà en charge du service SIG qui serait retenue et qui a transmis une proposition permettant de répondre aux nouvelles obligations que l'Etat impose aux collectivités dans le cadre du Règlement général sur la Protection des Données (RGPD).
Le tableau de répartition des charges par commune, précise le coût de cette prestation pour le Grand Auverné comme suit :

- état des lieux préalable 568,70 € TTC
- contrat de service annuel 514,80 € TTC

-**Logiciel périscolaire** : le projet de territoire adopté à l'unanimité du conseil communautaire le 22 février 2018 projette la mise en place d'un portail WEB famille unique pour toutes les démarches liées aux inscriptions des enfants aux services d'accueil péri comme extrascolaires. Après consultation, la CAO a retenu la société **AGORA** +. La mise en service du logiciel aux usagers devrait intervenir 1er trimestre 2019.

-**Tondeuse KUBOTA** mise en service en 2008 : signature d'un devis ESPACE EMERAUDE de Châteaubriant pour 2833,80 € pour grosse réparation (moteur) et révision complète.

-**Facturation travaux** rue Bernard du Treuil : les travaux sont terminés. Une intervention sur 15 m² en terrain privé appartenant à M Henri FLANDRIN fera l'objet paiement par le pétitionnaire.

SÉANCE DU 17 DÉCEMBRE 2018

PROJET UNE FAMILLE UN TOIT : FINANCEMENT DE L'ACQUISITION

M le maire rappelle la délibération 180405 du 23 avril 2018 décidant de l'acquisition d'une longère située 1 Clos des Vorajoux et appartenant aux consorts CRUAUT, dans l'objectif d'un partenariat avec l'association Une Famille Un Toit pour un projet d'habitat social.

Considérant que la commune devait être propriétaire du bâtiment situé au milieu des parcelles ZC 30 et 61 classées en «terrain constructible », l'acquisition a donc été prévue comme suit : 75 000 € pour le bâtiment, 15 000 € pour le terrain attenant et 3 300 € pour un hangar implanté sur ce terrain. La signature de l'acte est fixée au 28 décembre 2018.
Le projet d'habitat social serait mené en priorité et un projet de lotissement communal pourrait se réaliser par la suite dans le prolongement de la longère réhabilitée.

Le projet permettrait d'ouvrir 4 logements « adaptés », à des personnes souhaitant rester vivre au Grand Auverné, dans un environnement proche des services.

Considérant que l'acquisition est motivée par le projet d'habitat social, lequel est éligible à des subventions notamment auprès du département de la Loire Atlantique au titre du soutien aux territoires 2017-2021 et auprès de l'Etat au titre de la DETR 2019,

M le maire propose de solliciter les financements suivants :

Poste de dépense	Montant HT	Financeurs	dispositif	Montant sollicité	%
Etude/bornage	882	Département L A	Soutien Territoires	40 516	50
Acquisition bâtiment	75 000	Etat	DETR	24 310	30
Acquisition terrain au prorata du projet 1F1T	1 400	Commune	Autofinancement	16 206	20
Frais divers 5 %	3 750				
	81 032			81 032	

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité :

- adopte le plan de financent tel que présenté ;
- sollicite le Département de la Loire Atlantique pour une subvention au titre du soutien aux territoires pour le développement de l'habitat social ;
- sollicite l'Etat au titre de la DETR pour les opérations liées à la construction de logements sociaux ;
- donne mandat à M le maire pour la signature de tous les documents relatifs au financement du projet.

PRESTATION D'AIDE TECHNIQUE JCLMO POUR VOIRIE ET RÉSEAUX

M le maire rappelle la convention signée avec le bureau de maîtrise d'œuvre JCLMO pour une assistance depuis le 1er avril 2017, moyennant une rémunération forfaitaire annuelle de 1,70 € par habitant.

La convention porte sur une mission de base de maîtrise d'œuvre pour accompagner la commune dans sa réflexion stratégique concernant la voirie communale et les chemins communaux :

- Assistance à la gestion de la voirie et de la circulation, aux missions de police (arrêtés de circulation, sécurité routière, gestion des autorisations de voirie).
- Programmation de l'entretien et des réparations de la voirie incluant études, passation de marchés de travaux, direction et coordination des contrats de travaux (curage, PATA, enduits, PAVC, …)

Par courrier du 29 novembre 2018, le bureau de maîtrise d'œuvre JCLMO demande une actualisation du montant des prestations, en raison de diverses augmentations impactant ses charges de fonctionnement, notamment le prix du carburant et fixe la rémunération forfaitaire annuelle à 2 € par habitant à compter du 1er janvier 2019.

M le maire rappelle les nombreuses interventions de JCLMO depuis 2017, l'intérêt de cette assistance pour la commune et propose d'accepter cette augmentation.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité :

- accepte de réviser la convention de gestion technique dans le domaine de la voirie proposée par le bureau de maîtrise d'œuvre JCLMO, pour porter la rémunération de la prestation à 1 584 € par an soit une mensualité de 132 €.
- donne mandat à M le maire pour la signature de ce nouveau contrat qui débutera le 1er janvier 2019 pour une durée d'un an renouvelable.

DERNIÈRES DÉCISIONS

-**Acquisition de panneaux d'information** : le Grand Auverné a sollicitée la commune de PUCEUL pour récupérer ses anciens panneaux d'affichage afin de les restaurer et les réutiliser pour l'information communale. Moyennant un don au CCAS de PUCEUL de 250 €. les panneaux au nombre de 3 pourront être installés Place de l'église, parking du terrain de football et éventuellement sur la RD 14, en entrée d'agglomération.
Le conseil municipal entérine la décision de don au CCAS de PUCEUL pour cette acquisition de 3 panneaux d'affichage d'occasion.

TRAVAUX RÉALISÉS OU EN COURS DE RÉALISATION

Réfection de la rue et Aménagement du parking Rue Bernard du Treuil

Mur du parking

La rue Bernard du Treuil a été entièrement refaite. Un parking a également été créé pour faciliter le stationnement des véhicules.

Clôture de la salle l'Asphodèle

Afin de sécuriser l'entrée de la salle l'Asphodèle, une clôture en palis d'ardoise a été réalisée. Des portails seront ensuite posés.

Changement des menuiseries au terrain des sports

Toutes les portes extérieures ont été changées et les toilettes modifiées pour qu'elles soient aux normes Personnes à Mobilité Réduite.

Curage du Fossé

Cette année, le curage de fossé a été réalisé sur plusieurs chemins communaux.

Chemin d'Auvais, De la Chauvière à la Petite-Bouve, De la Grande-Haie à la Chauvière, Le tramier (bas du chemin), Chemin Saint-Bernard, Des Basses Messières à la route de Basse-Lande, De la Rinais à la route départementale de Bonnœuvre, Chemin en bout de la rue Molière (Blanchard), RD14 Basse-Lande à la route de Moëron

Toilettes publiques

Les toilettes publiques devenues vétustes, ont été remplacées par un modulaire aux normes « accès handicapé »

Coût : 9856.39 €

NOUVEAUX ARRIVANTS

Pour toutes vos démarches administratives, merci de vous présenter en mairie munis des documents ci-dessous :

- livret de famille,
- carte nationale d'identité,
- ancienne carte d'électeur en vue de l'inscription sur la liste électorale,
- un justificatif de domicile.

INSCRIPTION SUR LES LISTES ELECTORALES

Inscrivez-vous sur les listes électorales. Vous pouvez vous rendre à la mairie munis d'un justificatif de domicile récent (Facture EDF, Quittance de loyer, Facture téléphonique) ainsi que d'une pièce d'identité en cours de validité (carte d'identité, passeport ou permis de conduire) ou sur le site service-public.fr.

APPEL AU CIVISME

Dégradations dans les toilettes publiques et le terrain de sport

A la suite de nombreuses dégradations constatées aux toilettes publiques et au terrain des sports, il est rappelé que les installations publiques sont financées par les contribuables. Il est donc demandé à chacun et chacune d'entre vous de respecter tous lieux et installations mis à la disposition de la population.

Si vous êtes témoin d'incivilités, merci de bien vouloir prévenir la mairie.

FAIRE DE L'HISTOIRE AVEC LES ARCHIVES COMMUNALES

M. QUENTIN, archiviste est intervenu en mai 2018 pour procéder à l'archivage communal.

Il vous exposera **l'histoire locale** des 19ème et 20ème siècle lors d'une conférence à la salle l'Asphodèle le 17 mars 2019 à 11h00.

Pour découvrir ou replonger dans vos souvenirs, venez nombreux !

Pour toutes questions relatives aux démarches administratives, vous pouvez contacter la mairie ou consulter le site internet de la commune dans la rubrique « vie pratique - démarches administratives »
grand-auverne.fr

VITRINE : Commerce Boulangerie-épicerie

Un distributeur de baguettes est à votre disposition 7j/7.

Un service de portage de course et pain à domicile a lieu le mardi et vendredi matin.

Nouveauté : Formule sandwich

Cette année, retrouvez dans vos galettes des rois Astérix et Obélix ! Pleins de lots à gagner avec les fèves gagnantes!!

Changement d'horaires, le magasin ferme désormais à **19h00.**

Réunion publique sur la mobilité

La seconde réunion publique sur le Plan Global de Déplacement (PGD) de la Communauté de Communes Châteaubriant-Derval se déroulera le **jeudi 7 février 2019** à **18h30** à la salle « La Grange aux Poètes » à **Louisfert**. Elle prendra la forme d'ateliers sur les enjeux, les objectifs et les scénarios.

Ce PGD doit faciliter la mobilité entre les zones d'habitat et les principaux pôles de services et d'emplois du territoire, mais aussi avec les territoires et agglomérations voisines.

A partir d'un état des lieux des déplacements sur le territoire, des enjeux et des objectifs seront partagés et conduiront à un plan d'actions à moyen et long terme avec étude technique et financière de la faisabilité d'opérations portant sur les transports collectifs, les modes doux et les services partagés (transport à la demande, covoiturage, auto partage, location de deux roues…).

La participation de tous doit pouvoir contribuer à l'élaboration d'un plan ambitieux et répondant aux enjeux des habitants.

Renseignements au 02 40 81 84 09 ou developpement.du.territoire@cc-chateaubriant-derval.fr

Le plan climat air énergie est lancé

Le Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) a été approuvé lors du conseil communautaire du 27 septembre 2018 avec pour ambition partagée : conserver la longueur d'avance du territoire en terme de développement durable.

Que ce soit la production d'énergies renouvelables, la réduction des consommations liées à l'éclairage public, la mise en service de véhicules de collecte des ordures ménagères plus économes et moins polluants, la sensibilisation au compostage, l'accompagnement des agriculteurs vers une agriculture éco-performante… la Communauté de Communes a déjà engagé de nombreuses actions en faveur de la transition énergétique.

Elle ambitionne, à travers son PCAET, de poursuivre cette dynamique pour conserver et améliorer la qualité de vie dans le contexte de mutation des énergies et du changement climatique.

Concrètement, pour la période 2018-2023, le PCAET a été conçu comme **une boite à outils** qui aidera, chacun, élus, habitants, acteurs économiques à s'approprier les bonnes pratiques pour améliorer notre empreinte environnementale et adapter notre territoire aux effets du changement climatique.

Participez au défi familles à énergie positive

Déterminée à aider ses habitant.e.s à mieux et moins consommer à travers son PCAET, la Communauté de Communes encourage des foyers à se regrouper en équipes avec le pari d'économiser au moins 8% de leurs consommations d'énergie par rapport à l'hiver précédant, simplement, en changeant quelques habitudes.

Le défi permet à chacun·e de se mobiliser de façon concrète, efficace et ludique pour diminuer ses consommations d'énergie, réduire ses émissions de CO2 et gagner de l'argent en réduisant ses factures d'énergie. Tout cela sans affecter son confort !

Du 1er décembre 2018 au 30 Avril 2019, des familles regroupées en équipe tentent de réaliser 8% d'économies d'énergie. Pour y parvenir, le défi se joue en équipes de 5 à 10 foyers qui vont ainsi échanger leurs bonnes astuces, s'entraider et se motiver les uns les autres.
Seul, en couple, en famille, entre colocataires, collègues, ami·e·s ou voisin·ne·s... tout le monde peut participer au défi. Les personnes intéressées peuvent rejoindre une équipe ou en former une.

Le défi est gratuit. Les personnes intéressées peuvent toujours s'inscrire et rejoindre une équipe sur : http://paysdelaloire.familles-a-energiepositive.fr

Les équipes étudient leurs consommations de l'hiver précédent et font le pari de réaliser 8 % d'économies d'énergie. Elles s'engagent pour cela à mettre en place des gestes simples et efficaces pour réduire leurs consommations d'énergie.

L'Espace Info-Énergie, service gratuit et indépendant d'information sur l'énergie, accompagne et conseille les équipes tout au long du défi. Des événements regroupant les équipes ponctuent le défi.

Tel : Kilian Payelle au 02 28 04 06 33

Un dispositif d'aides pour le commerce et l'artisanat

La Région Pays de la Loire s'est associée à la a Communauté de Communes Châteaubriant-Derval afin de favoriser le financement des projets des artisans et commerçants de proximité. À travers ce dispositif, la Région accompagne directement les commerces éligibles sous forme d'une subvention égale à 30 % de l'investissement à réaliser. Cet appel à projets s'adresse aux commerces situés sur toutes les communes de l'intercommunalité hors Châteaubriant et Derval.

Pour quels commerces ?

- Boulangerie-pâtisserie
- Boucherie-charcuterie
- Poissonnerie
- Autre commerce de détails alimentaires : fruits et légumes, boissons, etc.
- Alimentation générale, supérette
- Tabac-presse,
- Bar, cafés/restaurants (* *lorsque leurs prestations s'adressent majoritairement à la population locale)*
- Salon de coiffure
- Institut de beauté
- Fleuriste
- Station-service
- Garage-automobile

Pour quel(s) projet(s) ?

- Les travaux d'aménagement intérieur : électricité, peinture, isolation, vitrine, façade, etc.
- Les travaux de mise aux normes (sanitaires, sécuritaires, environnementales)
- L'accessibilité des personnes en situation de handicap
- L'acquisition de matériels professionnels neufs
- Les véhicules de tournée alimentaire et leur aménagement.

Comment ?

Prendre contact directement avec le service Développement Economique de la Communauté de Communes au 02 28 04 06 33.

La Communauté de Communes offre des bourses aux jeunes pour financer leur projet

Accompagner les initiatives des jeunes en finançant leur projet, tel est le souhait de la Communauté de communes de **Châteaubriant-Derval** qui met en place une **Bourse spéciale pour les jeunes**. Le dispositif concerne les 15 à 25 ans résidant sur le périmètre de la Com com'.

Organisation d'un festival culturel, mise en place d'un spectacle vivant, sorties culturelles, accompagnement des personnes dans l'incapacité de se déplacer, organisation d'une action solidaire ou caritative… les projets, conçus à plusieurs, éventuellement sous couvert d'une association, doivent être locaux et à vocation citoyenne.

Ils peuvent concerner les domaines de la santé, de la culture, des sciences, du numérique, du développement durable, de la solidarité… Les dotations vont de 200 à 2000 €. Les élus communautaires ont ainsi souhaité mobiliser une enveloppe annuelle de 10 000 € pour l'ensemble des projets retenus.

Dossier de candidature bientôt disponible sur le www.cc-chateaubriant-derval.fr ou à retirer prochainement auprès du Guichet Unique.

Contact : service jeunesse – Guichet unique des familles 02 40 28 88 89

Louer un vélo électrique, c'est désormais possible !

Pour venir travailler, pour rendre visite à des amis, faire votre marché ou vous dépanner pour aller jusqu'à votre commerce de proximité… Prenez un vélo électrique ! La Communauté de Communes Châteaubriant-Derval propose désormais à la location des vélos à assistance électrique pour les habitant.e.s de ses 26 communes.

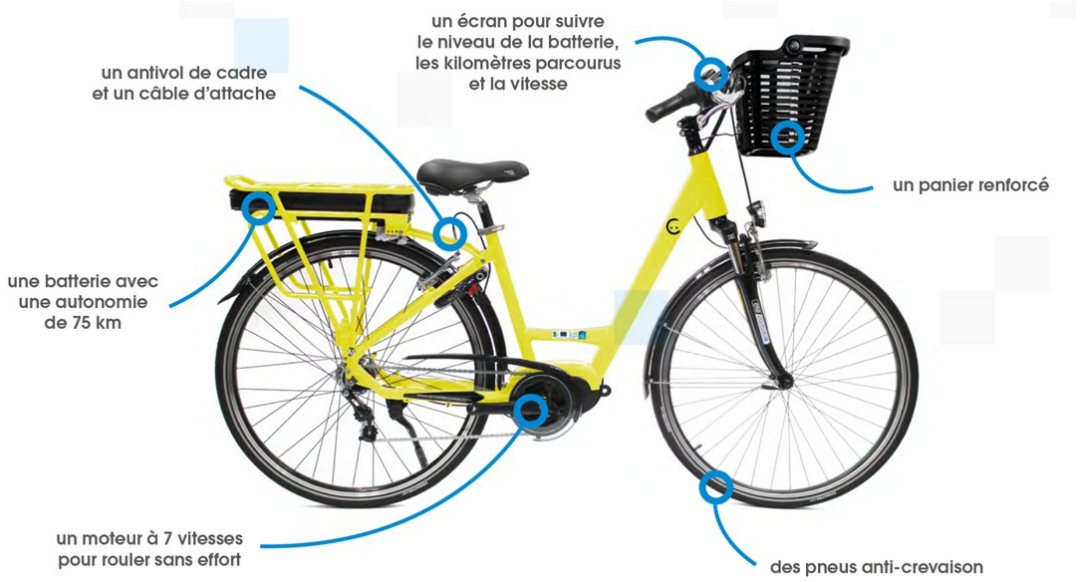

POUR LOUER UN VÉLO SUR UNE LONGUE DURÉE (1, 3 OU 6 MOIS) :

1. se rendre dans l'un des 5 lieux de location, quelle que soit la commune de l'intercommunalité sur laquelle vous habitez :

mairie de Derval (tél. : 02 40 07 70 11) mairie d'Issé (tél. : 02 40 55 19 23)
mairie de Rougé (tél. : 02 40 28 85 20) mairie de St-Julien-de-Vouvantes (tél. : 02 40 55 52 77)
mairie de Soudan (tél. : 02 40 28 62 16)

Les vélos ne sont pas réservés prioritairement aux habitants des communes qui proposent de la location.

2. **fournir les documents suivants** pour valider votre réservation : une carte d'identité, un justificatif de domicile récent et un justificatif d'assurance de responsabilité civile

3. **tarifs :** 25 € pour 1 mois, 75 € pour 3 mois et 135 € pour 6 mois

4. gilet, cadenas, sacoches : tout vous est fourni pour vous simplifier la vie !

OUEST GO pour le covoiturage !

Trouvez et proposez du **covoiturage** pour vos trajets quotidiens (domicile - travail) ou pour vos longs déplacements occasionnels… la Communauté de Communes a souhaité s'associer à la **Région Bretagne,** le Département du Finistère, les métropoles de Nantes, Rennes, Brest et l'agglomération de St Nazaire pour développer, avec l'appui de l'Etat et de l'ADEME, la pratique du covoiturage de proximité. Cette action illustre la volonté de la Communauté de Communes d'encourager les mobilités et transports doux, comme annoncé dans le Plan Climat Air Energie Territorial.

En participant aux frais de fonctionnement de cette plate-forme internet à hauteur de 750 € par an, la Communauté de Communes va pouvoir stimuler la création de **réseaux de covoiteurs** qui partagent un même lieu de destination (entreprises, zones d'activités, pôles de services…), disposer de **statistiques** sur les pratiques des utilisateurs, mais surtout proposer des **nouvelles fonctionnalités !** www.ouestgo.fr

REPAS DES AINÉS

Le 13 octobre 2018, la Municipalité et le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) ont offert le repas traditionnel, servi par l'Auberge Alverne aux aînés de la commune. Cette année, M. Raymond MAHOT, Mme Eliane MAHOT, M. Roger BOULET et Mme Annie BÉNARD ont été accueillis parmi les aînés. Durant tout l'après-midi, les aînés ont pu participer à un loto.

« Nous avons eu une pensée pour toutes les personnes qui n'ont pas pu venir au repas et pour celles qui nous ont quittés cette année. »

ACCUEIL PÉRISCOLAIRE

L'accueil périscolaire fonctionne le lundi, mardi, jeudi et vendredi en période scolaire de **7h35** à 8h35 et de 16h15 à **18h30**.

Si vous souhaitez inscrire votre enfant, les dossiers d'inscriptions sont disponibles sur le site internet de la commune (grand-auverne.fr) ou au secrétariat de la mairie.

Pour rappel, tous les parents désirant inscrire leurs enfants à l'accueil périscolaire doivent **obligatoirement** remplir un dossier d'inscription. Il est préférable de le faire dès le mois de juillet pour l'année scolaire suivante même si vous ne savez pas si votre enfant utilisera le service. **Le nombre de places étant limité, pour tous changements ou inscriptions occasionnelles, les parents doivent prévenir l'animatrice au plus tard la veille ou en cas d'imprévu dès que possible. Dans le cas contraire, l'animatrice ne prendra pas en charge les enfants non inscrits.**

Les enfants y pratiquent diverses activités (bricolage, dessin, danse, jeux de construction, théâtre …)

CANTINE MUNICIPALE

Si vous souhaitez inscrire votre enfant à la cantine, les dossiers d'inscription sont disponibles sur le site internet de la commune ou au secrétariat de la mairie.
Les enfants sont servis par Nadine et Amélie.
Les inscriptions sont possibles tout au long de l'année scolaire.

Les menus sont consultables sur le site internet de la commune.

grand-auverne.fr

UNION NATIONALE DES COMBATTANTS (UNC)

Evènements du 2ème semestre 2018

En association avec les élus municipaux, les enfants de l'école, des membres de l'Union Nationale des Combattants accompagnés de la chorale Alvern'aria et de la population alverne ont célébré le 100ème anniversaire de l'Armistice de la guerre 14-18. Cette manifestation a revêtu un caractère tout particulier en cette journée du 11 Novembre 2018.

Sur la place de l'église, derrière les drapeaux des trois conflits : 14-18, 39-45, Algérie un rassemblement s'est organisé pour déposer une gerbe au Monument aux Morts. Monsieur le Maire, après la lecture de la lettre du Ministre des Armées suivie d'une minute de silence, a invité la population à se rendre au cimetière pour honorer les neuf tombes des soldats morts pour la France.

Les écoliers ont évoqué les noms de nos 55 concitoyens morts pendant cette guerre puis nous chantons la Marseillaise. Sur la tombe de chaque soldat un enfant place un bouquet bleu blanc rouge.

Ensuite, les participants ont été invités à se rendre salle de l'Asphodèle pour découvrir l'exposition des photos et du matériel des Poilus ainsi que l'identité de chacun des soldats tués au combat. Vous pouvez consulter ces documents dans un classeur mis à disposition à la mairie du Grand Auverné. La Chorale nous a interprété quelques chants patriotiques avant le verre de l'amitié.

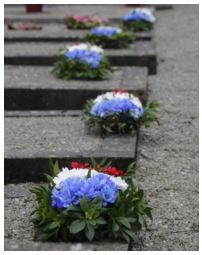

L'association des Aînés Ruraux et l' U.N.C. remercient toutes les personnes qui ont fait un bon accueil aux vendeurs de billets pour le couscous et la langue de bœuf du 20 octobre 2018. Deux cents euros seront versés à l'association du Téléthon.

L'U.N.C. souhaite à chacun une bonne et heureuse année 2019.

LA CHASSE ALVERNE

La Société de Chasse Communale du Grand Auverné organise **le samedi 23 février 2019**

Entrée : 12 € Salle l'Asphodèle - Grand-Auverné

Un spectacle original, enjoué et résolument drôle
à ne manquer sous aucun prétexte !

Réservation Daniel Leroux au :
06 74 59 53 91 ou 02 40 07 54 23

L 'AMICALE DE CHASSE DES MESSIERES

Composition du bureau

Président BOURGEOIS Jean
Vice Président ERGAND Michel
Trésorier HERVÉ Mélaine
Secrétaire DAUFFY Dominique

Responsable de Chasse et d'équipage
BOURGEOIS Anthony
Responsable adjoint vénerie sous terre
BESSON Clément

Une nouvelle saison a commencé en septembre avec une quinzaine de membres présents à l'assemblée générale et reconduisant à l'unanimité le bureau.

Comme chaque année, une vente de plat à emporter (potée auvergnate) sera organisée le 23 mars 2019 au terrain des sports. Celle-ci est préparée par l'Auberge Alverne et la Boulangerie.

L'ART FLORAL

Une fois par mois, réalisation de compositions originales en fonctions des saisons et des fêtes.

N'hésitez pas à venir pour découvrir ce que nous réalisons.

Les cours ont lieu le mercredi à 14h30 et à 18h00

Pout tous renseignements, contactez le
02 28 04 08 13 ou 02 40 07 53 13

ASSOCIATION DES JEUNES ALVERNES

Nous avions quitté l'année 2017 en beauté, en participant au téléthon. Et c'est toujours avec la même motivation que nous avons entamé 2018 en organisant notre soirée disco qui a attiré plus de 200 jeunes (et moins jeunes) pour venir enflammer le dancefloor du Grand-Auverné.

Nous avions, plus tôt dans l'année, prêté mains fortes aux bénévoles de l'ADAPEI lors de leur soirée annuelle, ce qui a été, comme toujours un vrai plaisir.

Le début d'année s'est vu suivi d'un superbe mois de juillet, où, à l'occasion de la coupe du monde de football nous avons retransmis les matchs des bleus, ce fut une vrai réussite pour l'AJA et un réel plaisir d'assister au triomphe des bleus avec vous tous, et vous étiez nombreux !

A l'occasion de cette fin d'année nous avons reçu dans notre foyer une partie des jeunes recrues de l'association, les Alvernes nés en 2002-2003, qui ont enfin l'âge pour venir grossir les rangs de l'association, un bel après-midi de partage tous ensemble . Une partie de l'association a aussi prêté mains fortes au RAP à l'occasion de leur marché de Noël.

Nous appréhendons l'année 2019 avec impatience car elle sera le théâtre de nombreuses actions : La soirée disco que nous reconduisons pour la troisième année consécutive, avec pleins de nouveautés qui, nous l'espérons, permettront de reproduire le succès des années passées.

Une journée avec les retraités de la commune, afin de faire rencontrer les plus jeunes et les plus âgés des Alvernes. Nous travaillons sur l'organisation d'olympiades, qui vous permettront, à tous, de vous affronter avec le sourire autour d'activités qu'on vous promet pleines de surprises. Et encore d'autres surprises que vous découvrirez au cours de l'année qui arrive.

L'année 2019 sera également pleine de changement pour nous car plusieurs membres de notre bureau nous quittent pour aller vivre d'autres aventures. Merci à eux pour leur dévouement et leur énergie toujours aussi importante. Bon vent à vous et place aux jeunes !

Merci à vous, surtout, d'être aussi nombreux à être présent à nos côtés !

L'AJA

Source Ouest france

L'ARDOISE DU GRAND-BOURG

Créée en 2014, l'association l'Ardoise du Grand-Bourg est toujours très dynamique.

Le 26 mai dernier a eu lieu notre randonnée gourmande annuelle qui a réuni pas moins de 230 marcheurs. Les randonneurs étaient très contents du parcours et des étapes proposées tout au long de la randonnée. Ils ont également apprécié les dégustations culinaires. C'est pour cela que nous reconduisons la randonnée gourmande pour 2019. Vous pouvez dès à présent inscrire la date du samedi 8 juin 2019 dans vos agendas.

Crédit photo : Ode Pasgrimaud, ouest France

Nous proposons toujours de la vaisselle à la location (200 couverts comprenant fourchettes, couteaux, petites cuillères ainsi que des assiettes et verres ballons) au prix de 0.40 € par couvert.

L'ensemble des membres de l'association souhaite remercier les bénévoles, artisans, commerçants qui participent à chacun de nos évènements ainsi que la municipalité pour le prêt des salles, stands etc …

Crédit photo : Ode Pasgrimaud, ouest France

L'association reste toujours là aussi pour aider et accompagner les artisans, commerçants, associations, producteurs et entrepreneurs du Grand-Auverné. N'hésitez pas à nous contacter.

Nous invitons toutes les personnes intéressées à nous rejoindre. Pour tous renseignements, contactez Jean-Bernard BIDAUD au 06 77 73 12 46.

Tous nos vœux de bonheur pour 2019 !

L'ESPOIR AU BOUT DU CHEMIN

BELLE MOBILISATION POUR LE TÉLÉTHON 2018 !

Ambiance et bonne humeur pour une bonne cause

Toutes bonnes volontés sont les bienvenues pour les prochaines éditions.

Composition du bureau :

Président :	Daniel FLANDRIN
Vice-président	Joseph CADOREL
Secrétaire	Sandrine DELAUNAY
Secrétaire adjointe	Célina PAUVERT
Trésorier	Didier GAUTIER
Trésorière adjointe	Stéphanie PERRAUD

Membres : Chantal GRIMAUD, Laurent JULIENNE, Luc LEMERLE et Thérèse VÊTU

UNION SPORTIVE ALVERNE

Site officiel du club : www. usalverne.footeo.com

L'US Alverne compte aujourd'hui 93 licenciés (90 la saison dernière) : jeunes, seniors, dirigeants et arbitres confondus. Notre club a la particularité de conserver deux équipes seniors, sans avoir besoin de fusionner avec une autre commune, notamment grâce à l'arrivée de nouveaux joueurs ces deux dernières saisons. Les équipes sont inscrites en championnat : l'équipe A évolue en D3 et l'équipe B en D5. La saison 2018-2019 a plutôt bien commencé, nous souhaitons à tous nos joueurs une belle saison, pleine de réussite sportive !

Concernant les jeunes, une entente existe depuis quelques années avec les clubs de Moisdon-la-Rivière et de la Meilleraye-de-Bretagne. Depuis juin 2018, le 'Groupement Jeunes des Forges' a vu le jour, avec un nouveau bureau. Rodolphe DESHAYES et Arnaud ROBERT se partagent la présidence de ce groupement.

Site officiel : www.gjdesforges.footeo.com

Un de nos jeunes, Mathéo Bertin, a participé au premier rassemblement des gardiens de but U12-U13 qui s'est déroulé à Blain, en ce début de saison.

La saison a également été marquée par quelques travaux réalisés par les bénévoles au niveau du terrain : les vestiaires ont été repeints ainsi que la salle et le bar, le club a investi dans de nouveaux buts et de nouvelles cabanes, la haie entre les deux terrains a été arrachée et de nombreux panneaux de sponsors ont été installés. La mairie a également investi dans de nouvelles menuiseries. Quelques travaux restent à venir ou sont en cours de finition. Nous remercions les bénévoles, et la mairie pour le soutien qu'elle apporte au club !

Entraineur :
Clément GRIMAUD a décidé de laisser sa place en tant qu'entraineur : c'est maintenant Jacky DELAUNAY qui assure ce rôle. Il est présent tous les mercredis et vendredis soir (de 19h30 à 21h00) pour les entrainements seniors.

Arbitre officiel : Le club tient à remercier son arbitre officiel, François ROUL, pour son investissement au sein de l'association.

Les entrainements :

- U5 à U9 : le samedi à 10h30 à Moisdon-la-Rivière
- U10 à U13 : le mercredi à 18h30 à Moisdon-la-Rivière
- U15 - U16: le mardi et le jeudi à 19h, à Moisdon-la-Rivière
- U17 - U18: le mercredi et le vendredi à 19h30 à Moisdon-la-Rivière
- Seniors: le mercredi et le vendredi à 19h30, au Grand-Auverné

Bureau 2018 – 2019 :

Président : Jean-Claude FERRON (0616444274)

Vice-présidents : Nicolas FROTTE et Rodolphe DESHAYES

Secrétaire : Christelle LABBE (0685508931)

Vice-secrétaire : Virginie MICHEL

Trésorier : Mickaël DELAUNAY (067092081)

Vice-Trésorier : Nicolas BERTIN

LA PÉTANQUE LOISIRS ALVERNE

Les deux concours de pétanque organisés le 16 mai et le 10 octobre nous ont permis de réunir 72 et 76 équipes.

La saison 2019 redémarre avec deux concours qui auront lieu le 15 mai et le 10 octobre 2019 ainsi qu'un concours organisé par le Petit-Auverné le 17 juillet 2019 sur ce même terrain Place du Stade.

S'ajoute à ces dates, le prix Gérard DAUFFY et le téléthon dont les dates vous seront communiquées ultérieurement.

Le concours organisé pour le téléthon le 29 septembre 2018 nous a permis de récolter 162 €. La totalité de cette somme a été remise au Téléthon.

L'équipe de Pétanque des Aînés ruraux Alverne vous adresse leurs vœux pour l'année 2019.

On ne change pas une équipe qui gagne !

Gagnants du concours du 10-10-2018

RELAIS D'ACCUEIL PROXIMITÉ

Au RAP, les nouvelles activités font leur preuve !

Elles accueillent déjà des participants enthousiastes. Quelques places sont encore disponibles.

- Atelier « Dessin et Peinture » : Marc Bernier vous propose de rejoindre son groupe un mercredi par mois de 14h à 17h au RAP. Vous pourrez découvrir ou peaufiner les techniques du dessin (au crayon, au fusain, à la mine de plomb, à l'encre) et de la peinture (acrylique et aquarelle).

- Atelier « Histoire de … » : Marie-Delphine Noël, ergothérapeute à la retraite, a longtemps exercé auprès de personnes présentant des troubles de la mémoire et de l'orientation. Elle anime un atelier au RAP un mardi matin tous les 15 jours (hors vacances scolaires), de 10h à 11h30. Il s'adresse aux personnes de plus de 60 ans souhaitant travailler leur mémoire autour d'activités variées.

- Atelier « Posture et Mouvement » : Blanche Augarde-Dollé, psychomotricienne, a créé un groupe sur la commune de la Chapelle Glain tous les lundis après-midi (hors vacances scolaires). Il vous permettra de mieux ressentir ce qui se passe dans votre corps pour en améliorer le contrôle moteur ; de vous relaxer, de régler votre tonus ; d'entretenir vos capacités motrices afin de prévenir des chutes. Avant d'intégrer le groupe, un bilan personnalisé réalisé par l'animatrice lui permettra de mieux vous connaître et de s'adapter à chacun. Au Grand Auverné, le groupe continue sur les mêmes modalités que l'année passée.

- Aide administrative pour vos démarches informatiques (ex : chèques emploi service, Améli, caisses de retraite, …). Les salariées et bénévoles qualifiés peuvent vous recevoir sur rendez-vous au RAP (ou dans certains cas se déplacer à votre domicile).

Relais Accueil Proximité - Manoir de la Renaudière 7, Rue Sophie Trébuchet 44670 Petit Auverné
Tel :02.40.55.59.32 - Courriel : rap.relais-accueil-proximite@orange.fr

OFFICE INTERCOMMUNAL DES SPORTS

Président : GALIVEL Patrick, Moisdon la Rivière
Secrétaire : RETHORE Muriel, Louisfert
Trésorier : MARION Philippe, Issé
Membres : BELAY Brigitte, Moisdon la Rivière
BELAY Loïc, Moisdon La Rivière -
CROSSOUARD David, Moisdon la Rivière
GEORGET Marlène, le Grand Auverné
GRIPPAY Guillaume, Grand Auverné
GUILLEMARD Gaëtane, la Meilleraye de Bretagne
HERSANT Guillaume, Louisfert
JOLY Marie France, le Grand Auverné
HAMON Sylvain, Issé
LEMAITRE Marie Jo, Moisdon la Rivière
MARHUENDA Fanny, Moisdon la Rivière
MASSE Emmanuel, la Meilleraye de Bretagne
PIETIN Annette, Moisdon la Rivière
PINEL Elodie, Issé
ROBERT Eric, la Meilleraye de Bretagne
ROBERT Lucie, la Meilleraye de Bretagne

Les Maires des 5 communes sont aussi membres de droit de l'OIS.

Comme chaque année, l'OIS a participé au financement des activités sportives proposées durant l'été par l'animation sportive départementale en milieu rural pour les rendre accessibles au plus grand nombre. Cette année les animations proposées étaient l'équitation, le canoë sur la base temporaire de l'étang de Beaumont, le karting sur la piste de Plessé. la course d'orientation et l'accrobranche..

L'OIS est financé par les communes qui donnent chacune une subvention d'un montant de 0,30 € par habitant. Son rôle est d'assister l'animateur sportif du canton dans ses missions, de lui financer des équipements sportifs et d'aider à la formation des jeunes cadres des associations sportives du canton.

Pour la 2ème année l'OIS a participé activement au raid famille organisé sur le site de la Forge le samedi 16 Juin 2018 par les 4 animateurs sportifs du secteur Nord de la Loire Atlantique, Aël Derval, David Brihat, Antony Jacques et Xavier Leveille.

Après les inondations de la semaine précédente, les craintes étaient grandes de ne pouvoir maintenir l'évènement. Heureusement la météo est restée favorable et une quarantaine d'équipes composées d'un enfant et d'un adulte ont pu en découdre dans des activités sportives aquatiques, pédestres et cyclistes sur le site de la Forge, rado vtt, course à pied, paddle, descente en rappel, canoë, course d'orientation et flash ball. Tous les participants sont sortis ravis de l'expérience.

Une nouvelle fois les promeneurs et les spectateurs ont beaucoup appréciée de voir tout ce dynamisme et cette effervescence sur le site si calme d'ordinaire.

A la rentrée scolaire 2018-2019, l'OIS a accueilli un nouvel animateur sportif Corentin Forveille pour diriger le multisport pour adultes. Corentin est jeune et il a déjà une bonne expérience dans l'encadrement sportif des enfants et adolescents à Châteaubriant. Même si les participants au multisport adulte sont plus âgés, il règne une ambiance juvénile et très joviale et il ne sera pas perdu.
Les activités se déroulent à la salle de sports de Moisdon le mercredi de 20h à 21h30. La participation demandée pour l'année est de 30 euros.

Amicales salutations sportives.

Le Président, Patrick Galivel

L'O.C.C.M.

C'est sur une note positive que l'année 2018 se termine pour l'OCCM.

Les trois organisations de l'association se sont bien déroulées.

En juin la fête de la musique a animé le bourg de La Meilleraye-de-Bretagne fermé à la circulation pour l'occasion.

Trois scènes extérieures et des points de musique dans les commerces ont permis de découvrir des artistes qui ont joué dans la bonne humeur devant un public qui était au rendez vous.

Merci aux bénévoles des associations Meilleraiennes qui ont participé à cette organisation avec sérieux et dévouement.

En octobre nous avons organisé pour la troisième année consécutive le festival "Tous en scène" à Moisdon-la-Rivière où les associations présentes nous ont apporté des sketchs afin de réaliser un spectacle agréable et de qualité.

Nous avons terminé par les "Heures musicales", qui ont été exceptionnellement déplacées en octobre et qui vous permettent de découvrir la musique classique.

Je remercie tous les membres de l'OCCM et les bénévoles des associations qui ont participé à l'organisation des ces manifestations.

Je rappelle que la Fête de la musique de cette année est programmée à Issé, si vous connaissez des groupes, n'hésitez pas à nous contacter, ils seront les bienvenus.

Merci à tous

Prêté Laurent
Président OCCM

DATES À RETENIR

fête de la musique le 22 juin à Issé

heures musicales le 8 septembre à la halle aux fourneaux à Moisdon la rivière

théatre TOUS en scène les 5 et 6 octobre à la salle St Louis à Moisdon la rivière

Silence … Moteur … ACTION !

Projet d'année « L'école fait son cinéma »

Cette année nous travaillons autour des **médias** . *Du 3 au 7 décembre*, l'équipe de **KO Films** nous a rejoints pour une **semaine de tournage**. Chaque classe avait au préalable écrit un scénario qui a été mis en scène et filmé pendant la semaine cinéma de l'école. Chaque classe était accompagnée d'un animateur-cinéma et munie d'un équipement de tournage : caméra – perche – casque.

A tour de rôles les enfants ont manipulé le matériel et se sont initiés à différents métiers du cinéma tels que : scénariste, réalisateur, acteur, cascadeur, doubleur, perchiste, caméraman, et bien d'autres.

Les enfants ont également assisté à des ateliers autour du cinéma : son histoire, des frères Lumière à aujourd'hui, l'évolution du son et de l'image au fil des années. Ils ont découvert différents genres de film : le burlesque, la comédie musicale, le péplum, …

Cette semaine aura développé de belles valeurs chez nos élèves :

- **La coopération** : un film ne se fait pas seul, on a besoin de tous pour y arriver.
- **La persévérance :** il a fallu parfois tourner sept fois le même plan, pas facile pour des enfants de moins de 12 ans.
- **L'écoute** : écouter les conseils.
- **La concentration** : bien rester concentré pour être dans son rôle, pour ne pas faire de bruit pendant le tournage, pour ne pas faire bouger la perche, …

L'équipe enseignante et les élèves de l'école ont pris plaisir à vivre cette semaine différente des semaines classiques de classe. Nous avons tous beaucoup appris et nous avons hâte d'être **MARDI 18 DECEMBRE** pour **la Cérémonie des Etoiles de l'école**.

Au programme : tapis rouge comme à Cannes, diffusion des courts métrages aux familles de l'école et remise des Etoiles du Cinéma aux enfants pour leurs différents rôles.

D'autres projets vécus à l'école pendant ce premier semestre :

- **Projet avec l'auteure Marie Diaz** pour les CE-CM (en lien avec la Médiathèque de Châteaubriant
- **Trois séances de patinoire** pour les enfants du CP au CM2.
- **Journée des Arts** avec les écoles de Bonnœuvre, Saint Mars la Jaille et Saint Sulpice. Découverte des 9 arts.

Et le deuxième semestre ?

- **Séances avec le Conservatoire de Musique de Châteaubriant** ; apprendre à différencier les différents types de musique (rap – rock – soul – classique - ….) et leur importance dans les films, les publicités…
- **Séances de Piscine à Châteaubriant**
- Journée des Arts en fin d'année pour exposer les différentes productions réalisées autour des 9 arts.
- Notre Kermesse le 15 juin : « **le zapping de l'école** »

Contact école : 02.40.07.23.04
ecole.ndanges@orange.fr
http://ndanges44520.toutemonecole.fr/

L'OGEC GRAND AUVERNE
Ecole Notre Dame des Anges
(Organisme de Gestion des Ecoles Catholiques)

Qui est l'OGEC et quel est son rôle ?

C'est un ensemble de parents d'élèves bénévoles, réunis afin d'apporter leurs compétences individuelles pour servir le projet éducatif de nos enfants. Cette notion de bénévolat constitue un élément de cohésion et de dynamisme de la communauté éducative et de motivation du personnel dont il a la responsabilité.

Administrativement, il a en charge la vie matérielle, administrative et financière de l'école Notre Dames des Anges, c'est-à-dire assurer les meilleures conditions matérielles à vos enfants durant leur période d'éducation et à ceux qui ont en charge cette mission. A ce titre l'OGEC doit veiller, par exemple, au bon entretient des bâtiments de l'école ou pouvoir à sa conformité ;il est également l'employeur des personnels non enseignants .

Chaque parent d'élève désirant s'investir au sein de cette association peut se présenter lors du renouvellement du conseil d'administration, qui se déroule lors de l'assemblée générale.

Composition du conseil d'administration actuel :

Présidente	Laëtitia NAUDIN
Vice-présidente	Hippolyte MAHOT
Trésorière	Nathalie TROCHU
Secrétaire	Christelle VERHELST
Secrétaire adjointe	Amandine MICHEL
Membres	Eddy LEBIGRE
	Sébastien GOUESDEUX
	Florence LECHAT
	Valérie LETERTRE
	David MÉNARD
	Pierre RABEAU

Nous adressons tous nos remerciements aux membres des commissions, parents d'élèves, associations locales et tous les bénévoles qui nous apportent leur soutien, et qui contribuent ainsi activement à la vie de notre école et de notre commune.

Calendrier des manifestations organisées par l'OGEC :

05 FEVRIER 2019	Assemblée générale à l'école
29-30-31 MARS 2019	Théâtre à la salle l'asphodèle.
15 JUIN 2019	Kermesse de l'école et Feu de la Saint Jean au terrain des sports.
29 SEPTEMBRE 2019	Vide grenier place de l'église

CLIC du Pays de Châteaubriant
Centre local d'Information et de Coordination Gérontologique

Le CLIC du Pays de Châteaubriant est un Centre Local d'Information et de Coordination pour les personnes âgées de plus de 60 ans et un point d'information pour les personnes en situation de handicap, sans conditions d'âge.

L'Equipe du CLIC assure un accueil personnalisé et gratuit, pour les personnes résidantes sur la Communauté de Communes Châteaubriant-Derval et la Communauté de Communes de Nozay.

Auprès des personnes âgées de plus de 60 ans, le CLIC a pour mission d'informer sur les droits, les prestations et les services, ainsi que sur les démarches à effectuer. Selon les demandes et les situations, l'Equipe du CLIC peut réaliser une évaluation des besoins, à domicile, afin d'apporter une réponse adaptée à la situation et d'en assurer l'accompagnement, la coordination et le suivi (maintien à domicile, hébergement, aides financières, etc.).

Auprès des personnes en situation de handicap, le CLIC informe et conseille sur les droits, les services et aide les personnes à compléter leurs dossiers de demandes, auprès de la Maison Départementale des Personnes Handicapées de Loire Atlantique.

L'équipe du CLIC se tient à votre disposition.
Accueil du Public sur Rendez Vous
N'hésitez pas à nous contacter :
CLIC du Pays de Châteaubriant
13, Rue d'Angers - 44110 CHATEAUBRIANT

INSTANCE DE COORDINATION GÉRONTOLOGIQUE

Comme tous les ans notre association qui regroupe les 5 communes de notre ex-canton a continué ses activités d'animation et d'information sur « **les Problèmes de santé liés à l'âge** » .

INFORMATION : En début d'année, le clic réuni les associations à vocation prévention – santé du pays de CHATEAUBRIANT (Asserno de NOZAY ,Opass de Sion les Mines – Rougé , Orpac de Châteaubriant , et les Instances) pour choisir un thème-santé et trouver un intervenant. C'est la thématique de l'A.V.C. qui a été retenue . Une conférence a eu lieu le 31 mai à SAINT VINCENT des LANDES par le docteur DOURY, financée par Mutuelle Harmonie et les associations organisatrices. Plus de 100 personnes y assistaient

ANIMATION : Le 5 septembre avait lieu notre après-midi spectacle à la salle du Bosquet à ISSE , animé par un artiste-chanteur et musicien qui par son humour, ses chansons et son dynamisme a su créer une ambiance festive appréciée de tous. 215 personnes avec les EHPAD de ISSE et de MOISDON y assistaient . La collation habituelle a suivi , servi par des bénévoles des 5 communes .

Cette année, c'était la 25ème animation de notre association, il fallait bien fêter cela. Un gâteau anniversaire a été partagé et arrosé « avec modération »

Merci à tous les bénévoles (40) qui ont participé à la préparation de la salle et au service, dans la bonne humeur, sans eux rien ne pourrait se faire. Lors du bilan, tous étaient près à repartir l'an prochain.

Deux séances de cinéma sont toujours proposées au printemps et à l'automne.

Le Bureau

TARIFS TÉLÉASSISTANCE

Par délibération en date du 20 septembre 2018, le conseil départemental de Loire-Atlantique a fixé le montant des tarifs et des plafonds de ressources qui entreront en vigueur le 1er novembre 2018 et pour l'année 2019 pour le service téléassistance.

Au 1er janvier 2019			
	Offre de base « pack 1 »	Offre mobile « pack 2 »	Transmetteur GSM « Pack 3 »
Tarif plein hors taxe	16,73 €	20,83 €	20,83 €
Tarif réduit hors taxe	8,35 €	10,42 €	10,42 €

Plafonds de ressources pour l'application du tarif réduit pour l'année 2019 sont :

Nombre de personnes composant le ménage	Plafonds de référence pour la détermination du tarif réduit 2019 (revenu fiscal de référence)
1	9 626 €
2	14 078 €
3	16 927 €
4	19 777 €
5	22 637 €
Par personne supplémentaire	2 851 €

VIE SANTE LIBRE DU PAYS DE CHÂTEAUBRIANT

Association de Lutte contre la maladie alcoolique

Vous pensez ou vous avez des problèmes avec cette maladie
Familles, amis(es)……. INQUIETS ? !!!

Nous sommes là pour vous aider :
Venez rejoindre notre groupe d'entraide, à caractère familial,
rencontrer des personnes ayant vécu une situation semblable
et tirer profit des expériences des autres,
sans aucun jugement et en toute confidentialité

Pour nous contacter : **Mail * : maurice.eveillard.44@gmail.com**

www.vie-sante-libre.fr

Président : **M. EVEILLARD Maurice** **02.40.81.07.23 - 07.81.24.91.73**

Sécretaire / Permanences : Mme GAUTREAU Chantal **02.40.28.70.98 07.81.66.23.80**

Animations **: Ouary Jérome et Florence** **06.72.56.63.54**

Permanences Hospitalières : Fairand André **07.72.18.62.03**

Psychopraticienne : **"Au cas par cas" Mme TASSIN LEBRAS Gaëlle, 07.81.71.57.12**

Réunion à 20h tous les 1er Vendredis du mois à la Salle Bellevue (près du terrain de foot)
Rue de l'Abbé Cotteux 44110 LOUISFERT.

ASSIEL

(Association Soins et Soutiens Intercantonale Erdre et Loire)

Depuis 2012, ASSIEL en partenariat avec les SSIAD de :

Châteaubriant, Moisdon-La-Rivière, Nort-Sur-Erdre, Sion-Les-Mines

Anime et coordonne une ÉSA (Équipe de soins Alzheimer) qui accompagne les personnes souffrant de troubles de la mémoire.

En appui de l'ÉSA, nous mettons en œuvre un Programme d'éducation thérapeutique (ETP) dans les pays d'Ancenis, Erdre et Gesvres et Castelbriantais.

Le premier programme se déroulera sur le pays Ligérien au cours de ce trimestre 2018. Le second aura lieu sur le pays Castelbriantais pendant le premier trimestre 2019.

La fréquence d'un trimestre sur deux, pour chaque secteur, sera respectée sur trois ans.

Éducation thérapeutique du patient

Depuis, octobre 2018, ASSIEL propose un programme d'éducation thérapeutique pour des personnes atteintes de troubles de la mémoire à un stade débutant.

À travers des *ateliers en groupe, le but est de trouver des solutions simples pour* améliorer le quotidien au domicile au fil des échanges avec le groupe.

Comment se déroule le programme ?

Une première rencontre à votre domicile avec l'infirmière coordinatrice afin de définir vos besoins et vos attentes vis-à-vis des séances.
Cinq séances : le groupe est coanimé par des professionnels de santé (ergothérapeute, médecin, diététicienne, psychologue, éducatrice sportive adaptée, infirmière)
Les thématiques des séances sont : Comprendre la maladie, motricité et équilibre, gérer le quotidien, nutrition, communication et comportement.
Une évaluation pour établir le bilan de votre participation. Celle-ci a lieu à votre domicile avec l'infirmière coordinatrice à la fin du programme.
Le programme est pris en charge à 100 % par l'assurance maladie et n'est pas soumis à une prescription médicale. Les aidants peuvent participer au programme avec leurs aidés.

Nous vous invitons à prendre contact pour tout renseignement complémentaire au numéro ci-dessous.

Renseignements et inscription
ASSIEL **02 40 96 27 88**

MISSION LOCALE NORD ATLANTIQUE

La Mission Locale Nord Atlantique accompagne des jeunes entre 16 et 25 ans sortis du système scolaire à la recherche d'emplois, d'orientation, de formation.
Elle propose aux jeunes un accueil sur rendez-vous à Châteaubriant.

Une équipe de conseillers en Insertion Professionnelle est présente pour répondre aux besoins personnalisés de chacun en lien avec leur insertion sociale et professionnelle.

Informations sur les ateliers proposés à la Mission Locale Nord Atlantique
La richesse de l'offre de services de la mission Locale, c'est aussi des ateliers sur des thématiques qui permettent aux jeunes de développer leur autonomie :

Mobilité, logement, budget, santé, utiliser internet dans sa recherche d'emploi (en co-animation avec le Pôle Emploi), SST (Sauveteur Secouriste du travail), sport, culture.

Contact Antenne de Châteaubriant
16 rue Gabriel Delatour
Téléphone : 02 40 28 29 31
mail : chateaubriant@missionlocale-nordatlantique.com

https://missionlocalenordatl.wixsite.com/missionlocale-nordat

Etat Civil

(du 11 décembre 2017 au 10 décembre 2018)

Démographie 2017 :
Naissances … 7
Mariages … 0 hors communes …2
Décès … 16

Démographie 2018 :
Naissances … 9
Mariages … 3 hors communes … 0
Décès … 18

NAISSANCES

12 janvier 2018	TIGER	Calie	11, rue du Bois
18 mai 2018	CLOTEAU POULAIN	Marcel	Rue du Pâtis Dom Georges
15 mai 2018	ABRISKA	Kayna	16, Grande Rue
24 juin 2018	GUÉRIN	Abel	La Bouve
26 novembre 2018	HOUMADI	Shaïna	10 rue des Jonquilles

Ne sont mentionnées que les naissances dont les parents ont donné leur accord.

MARIAGES

7 juillet 2018	Benoit GRIPPAY	et	Valérie LETERTRE
18 août 2018	Fabien RIVET	et	Marie-Ange MABIT
25 août 2018	Nicolas BERTIN	et	Christine LATOUCHE

DÉCÈS

Personnes habitant la commune

20 février 2018	ROUESNÉ Bernard	63 ans	Décédé à Châteaubriant (44)
21 avril 2018	BOURDEL épouse CHAPEAU Célestine	82 ans	Décédée au Louroux-Béconnais commune déléguée de Val-d'Erdre-Auxence (49)
24 avril 2018	COLOU épouse GILLOT Christiane	72 ans	Décédée à Nantes (44)
4 août 2018	ISING épouse THÉBAUD Elke	77 ans	Décédée à Nantes (44)
7 août 2018	BLANDIN Joël	82 ans	Décédé à Châteaubriant (44)

Personnes nées dans la commune

7 janvier 2018	BOURGEOIS Louis	66 ans	Décédé à St-Mars-la-Jaille commune déléguée de Vallons-de-l'Erdre (44)
23 janvier 2018	MONDOUET Lucie	73 ans	Décédée à Angers (49)
28 mars 2018	ROCHEREAU Marie	90 ans	Décédée à Châteaubriant (44)
17 mai 2018	PÉCOT Marie, Paule	79 ans	Décédée à Joué sur Erdre (44)
3 août 2018	LETORT Anna	87 ans	Décédée à Trans-sur-Erdre (44)
19 août 2018	GANDON Louise	97 ans	Décédée à Moisdon-la-Rivière (44)
10 septembre 2018	AUFFRAY André	82 ans	Décédé à Ancenis (44)
19 septembre 2018	EMERIAU Marie, Thérèse	86 ans	Décédée à Pouancé commune déléguée d'Ombrée d'Anjou (49)
22 octobre 2018	CHATELIER Georges	75 ans	Décédé à Châteaubriant (44)
3 novembre 2018	LECOQ Monique	94 ans	Décédée à Ancenis (44)
7 novembre 2018	GAIGEARD Anna	97 ans	Décédée à Châteaubriant (44)
2 décembre 2018	BURON Patrick	63 ans	Décédé à Angers (49)
10 décembre 2018	LEBLANC Marie, Josèphe	85 ans	Décédée à Châteaubriant (44)

Adresses Utiles

MAIRIE
7, rue de la Barre David
Tél. 02 40 07 52 12
Lundi au vendredi
9h à 12h30

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
Se renseigner à la Mairie

CANTINE SCOLAIRE
Salle L'Asphodèle 4, rue du Don
Tél. 02 40 28 12 66

ACCUEIL PERISCOLAIRE
2bis, place St Henri
7h35 à 8h35 et 16h15 à 18h30
Tél. 06 88 03 35 54

SERVICE TECHNIQUE
ZA les Barrières
Samuel PLOTEAU : 06 87 88 00 26
Patrick BIHAN : 06 62 55 14 04

BIBLIOTHEQUE INTERCOMMUNALE :
Place Saint Henri
Mardi de 17h00 à 18h30
Mercredi de 14h00 à 16h00
Dimanche de 10h30 à 12h00

CLES DES SALLES
M. Mélaine HERVÉ
Tél. 06 78 12 39 80

CLES DU PONT BASCULE
Secrétariat de la Mairie

PAROISSE DU GRAND AUVERNE
Presbytère de Moisdon
Tél. 02 40 07 62 51
Permanence
1 rue Bernard du Treuil
Mardi 10h à 11h30

CONSEILLERS DÉPARTEMENTAUX
Mme Catherine CIRON
M. Bernard DOUAUD

TRANSPORTS SCOLAIRES :
Tél. 02 40 07 20 55

POLE EMPLOI
1 rue Gabriel Delatour-Châteaubriant
Tél demandeurs emploi : 3949
Tél employeur : Tél. 3995

MISSION LOCALE
16, rue Gabriel de la Tour
Châteaubriant
Tél : 02 40 28 29 31

CENTRE LOCAL D'INFORMATION ET DE COORDINATION GERONTOLOGIQUE (CLIC))
13 rue d'Angers
Châteaubriant
Tél. 02 28 04 05 85

SOUS PREFECTURE
Châteaubriant
14 rue Vauzelles
Accueil téléphonique
02 40 81 02 13

TRESORERIE DE CHATEAUBRIANT:
Avenue de la Citoyenneté
Tél. 02 40 81 13 39

CONCILIATEUR DE JUSTICE
Maison de la justice
Prendre RDV AU 02 28 50 44 41

INSPECTION DU TRAVAIL
Châteaubriant
Tél. 02.40.28.97.34
18 rue Gabriel Delatour

ERDF
Tél. 0 810 333 044

VEOLIA EAU
Tél. 0 969 323 529

SERVICES PUBLICS
(démarches auprès des administrations) : Tél. 39 39

CENTRE DE L'HABITAT :
Tél. 02 40 44 99 44
Permanence Mairie Moisdon
de 13h30 à 15h00
1er Vendredi du mois

CAUE
02 40 20 20 44

ADIL
02 40 89 30 15
Permanences affichées en Mairie.

CENTRE MÉDICO-SOCIAL
6, place de St Nicolas
Châteaubriant
Tél 02 40 81 17 81

GUICHET UNIQUE
27 rue du Couëré - Châteaubriant
Tél : 02 40 28 88 89

CPAM
Tél.36 46

MSA Châteaubriant
4, rue Gabriel Delatour
Tél. 02 40 07 56 88

CAF : Châteaubriant
7 rue Gabriel Delatour
Tél. 0810 25 44 10

MAISON DEPARTEMENTALE DES PERSONNES HANDICAPEES
10 rue d'Ancenis
Tél. 02 44 44 11 00

AIDE A DOMICILE TEMPORAIRE (ADT)
13 rue d'Angers
Châteaubriant
Tél. 02 40 81 33 81

ADAR
38 rue du 11 Novembre
Châteaubriant
Tél. 02 28 04 08 11

ADMR
5, rue de la Fraternité
44390 NORT SUR ERDRE
Tél : 02 40 29 53 32

CABINET INFIRMIERS
5 bis, place de l'église
Moisdon-la-Rivière
Tél : 02 40 07 67 74

TELEASSISTANCE
Demander à la Mairie

LIVRAISONS DES REPAS A DOMICILE

DOMIREPAS
68 rue de la Gare
St Gildas des Bois
Tél. 02 40 19 68 67

OCEANE DE RESTAURATION
22, rue Ampère Saint Ave
Tél. 06 63 64 04 15

NUMEROS D'URGENCE :

POMPIERS :	**18**
ou d'un portable	**112**
GENDARME :	**17**
SAMU :	**15**

CORRESPONDANTS PRESSE

Ouest France
Mme Ode PASGRIMAUD
Tél : 06 67 00 10 49
opasgrimaud@gmail.com

l'Éclaireur
M. Michel LOES
Tél : 07 80 48 04 31
michel.loes@wanadoo.fr

Presse Océan
M. Vincent ARSAC
Tél : 07 81 00 97 78
arsacvincent@ymail.com

Liste des Artisans et Commerçants

Activité	Nom de l'entreprise et de l'artisan Ou commerçant	Adresses	n° téléphone
Antiquité - brocante	DOUART Jean-Jacques	ZA Les Barrières	02 28 50 46 18
Architecture	PICHOT Dominique	La Roulière	06 62 07 85 91
Boulangerie - Epicerie **Point Poste**	Les Saveurs en Nord M. et Mme VERHELST Jérémy	18, Grande Rue	02 40 55 03 98
Café - Restaurant	L'Auberge Alverne	6, Grande Rue	02 40 28 98 31
Carrelage	DAUDIN Carrelage DAUDIN Kévin	4, place St Henri	06 31 87 75 16
Coiffure salon	Hair'de Plaire ROUGÉ Stéphanie	7 place Saint-Henri	02 40 28 00 79
Coiffure à domicile	BLAIS Stéphanie	Villeneuve	06 01 93 19 72
Communication, publicité, illustrations, sites Internet.	Com par l'image MARTIN Christophe	5 Grande Rue	09 81 97 61 69
Couverture	BARBOT Yannick	11, rue de la Corne du Cerf	02 40 55 05 41
	FA COUVERTURE FEUVRIE Arnaud	Zone Artisanale Les Ardoisières 15, rue de la Barre David	02 40 55 12 07
Éclairage évènementiel et architectural	Lumières utiles GUILLET François	2, place de la Fontaine	09 81 87 43 93 06 61 83 01 03
Elagage **Taille de haies**	Elag'Arbre MARTIN Gabin	La Guérinais	06 84 79 56 15
Entreprise agricole	Comptoir Agricole des Mauges	4, rue de la Corne du Cerf	02 40 55 51 07
Entreprise travaux agricoles	SARL des Épis ROUGÉ Olivier	Le Porche	06 60 81 61 17
Garage	Garage PERRAUD	6, rue du Don	02 40 07 85 34 06 08 78 66 92
Menuiserie agencement	Atelier Modulo RAIMBAULT Charles	Zone Artisanale Les Ardoisières 15, rue de la Barre David	06 18 83 50 70
Professionnel de santé **Reflexologue plantaire** **Psychomotricienne**	AUGARDE-DOLLÉ Blanche	La Haluchère	02 40 28 02 59

Calendrier des Manifestations 2019

JANVIER	Jeudi 10	Assemblée Générale - Ardoise du Grand-Bourg
	Dimanche 13	Vœux de la Municipalité
	Dimanche 20	Galette des Rois - US Alverne
FEVRIER	Samedi 9	Choucroute / tartiflette – US Alverne
	Samedi 16	Loto - Pink scorpions
	Samedi 23	Spectacle humoristique - Sté Communale de Chasse
MARS	Dimanche 17	Conférence sur les archives communales
	Samedi 23	Potée auvergnate - Sté de Chasse des Messières
	Vendredi 29 Samedi 30 Dimanche 31	Théâtre - école Notre Dame des Anges
AVRIL	Dimanche 21	Vide grenier - Pink scorpions
	Lundi 22	Tournoi de foot - US Alverne
MAI	Mercredi 8	Commémoration de l'armistice de la guerre 39/45
JUIN	Vendredi 7	Assemblée générale - US Alverne
	Samedi 8	Randonnée gourmande - L'Ardoise du Grand-Bourg
	Samedi 15	Kermesse et Feu de la Saint Jean - École Notre Dame des Anges
	Samedi 22	Fête de la musique à Issé
AOÛT	Samedi 31	Tournoi de pétanque / palets - US Alverne
SEPTEMBRE	Dimanche 8	Heures musicales à Moisdon-le-Rivière - OCCM
	Dimanche 29	Vide Grenier - École Notre Dame des Anges
OCTOBRE	Samedi 5 et dimanche 6	Théâtre « Tous en scène » à Moisdon-la-Rivière - OCCM
	Samedi 12	Repas des aînés ruraux offert par le CCAS et la municipalité
NOVEMBRE	Lundi 11	Commémoration du centenaire de l'armistice de la guerre 14-18
DÉCEMBRE	Samedi 7 Dimanche 8	Spectacle téléthon - L'Espoir au bout du Chemin

ÉCOLE

-MS-GS 2018/2019

CP-CE1 2018/2019

Notre Dame

des Anges

Classe CE2-CM1-CM2 2018/2019